

# PETR BRUCHE MOSSIG

## Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 10 Janvier 2024 -

### Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 56 titulaires

### Nombre de membres votants :

☞	Nombre de membres présents :	41
☞	Nombre de membres ayant donné procuration :	38

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 10 janvier à 18 heures 00, le PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière, en Salle Robert ROBERT à la Communauté de Communes, 2 route Ecospace à MOLSHEIM.

### MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

- ⇒ Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG  
M. Bernard RAULIN, Adjoint au Maire d'ALTORF  
Mme Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN  
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE  
M. Gilbert ROTH, Maire de DORLISHEIM  
Mme Claire LIEBERT-PERRAT, Conseillère Municipale de DORLISHEIM  
M. Julien HAEGY, Maire de DUPPIGHEIM  
M. Alexandre DENISTY, Maire de DUTTLENHEIM  
Mme Marianne WEHR, Maire d'ERGERSHEIM  
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER  
M. Guy ERNST, Maire d'HEILIGENBERG  
M. Laurent FURST, Maire de MOLSHEIM  
Mme Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM  
Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe au Maire de MOLSHEIM  
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG  
M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH  
M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS  
M. Alexandre GONCALVES, Maire de STILL

- ⇒ Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche  
M. Marc DELLENBACH, Maire de BOURG-BRUCHE  
M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE  
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOUDAY  
M. Jean-Louis BATT, Maire de LUTZELHOUSE  
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER  
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT  
M. Laurent BERTRAND, Maire de SCHIRMECK  
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES

- ⇒ Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble  
M. François SCHNEIDER, Maire de COSSWILLER  
M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM  
M. Fabien BLAESS, Maire de DANGOLSHEIM  
M. Pierre Paul ENGER, Maire d'HOHENGOEFT

RECU le

16 JAN. 2024

À LA SOUS-PRÉFECTURE  
de MOLSHEIM

M. Patrick DECK, Maire de KIRCHHEIM  
M. Daniel FISCHER, Maire de MARLENHEIM  
M. Pierre BURTIN, Adjoint au Maire de MARLENHEIM  
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM  
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT  
M. Gérard STROHMENGER, Maire de TRAENHEIM  
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN  
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL  
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN

**MEMBRES REPRESENTES :**

Mme Marie-Paule DIETRICH, ayant donné procuration à M. Alain FERRY  
Mme Marielle HELLBOURG, ayant donné procuration à Mme Marianne WEHR  
Mme Michèle ESCHLIMANN, ayant donné procuration à M. Daniel ACKER

**ASSISTAIENT EN OUTRE :**

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR  
M. Grégory HEINRICH, Directeur Adjoint chargé du SCOT  
Mme Juliette OBERLE, Coordinatrice mobilité et climat  
M. Gwennaël COHERGNE, Chargé de mission plan climat  
M. Thierry HOEFFERLIN, Conseiller aux décideurs locaux - Trésor Public

**EXCUSES :**

M. Thierry ROGELET, Sous-Préfet de MOLSHEIM  
M. Franck LEROY, Président de la Région Grand Est  
M. Frédéric BIERRY, Président CEA  
M. Mathieu BLEGER, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM  
M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE  
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller Municipal de MOLSHEIM  
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller Municipal de MOLSHEIM  
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG  
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG  
M. Sébastien JACOB, Conseiller Municipal de WOLXHEIM  
Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE  
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, Maire de LA BROQUE  
M. Nicolas BONEL, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE  
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU  
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS  
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES  
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT  
M. Cédric HALTER, Adjoint au Maire de WASSELONNE

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – AVENANT CONVENTION AIDEE

N° 2024-242-PETR

EXPOSE

Depuis 2023, le PETR Bruche Mossig a contractualisé avec l'association Interprofessionnelle pour le Développement de l'Efficacité Energétique (AIDEE) pour valoriser les CEE générés lors de travaux de rénovation énergétique (notamment bâtiment et luminaires).

AIDEE a été créée en 2006, et travaille exclusivement à la valorisation des CEE sur le territoire français. Elle a contractualisé avec 12 énergéticiens pour ce faire, et a traité plus de 1 000.000 dossiers, dont 180 000 en 2023.

Le tarif de prime pour la collectivité était 5 400€/GMWhcumac pour les dossiers classiques, et 5 150€/GMWhcumac pour les dossiers soumis à contrôle COFRAC. La part pour le PETR, qui a un rôle « d'apporteur d'affaires » et de premier contact pour la collectivité, est de 1% du global.

En réponse à l'évolution dynamique du marché des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), AIDEE a décidé d'ajuster à la hausse le montant des primes versées aux bénéficiaires. Cette modification entre en vigueur à partir du 1 janvier 2024, passant de 6 200 €/GMWhcumac tous secteurs confondus à :

- 6 700 €/GMWhcumac pour les secteurs du Résidentiel, du Transport, du Réseau et de l'Agriculture.
- 7 000 €/GMWhcumac pour les secteurs du Tertiaire et de l'Industrie.

REÇU le

DECISION

LE COMITE SYNDICAL

16 JAN. 2024

À LA SOUS-PRÉFECTURE  
de MOLSHEIM

VU Le Plan Climat Air Energie Territorial, adopté le 11 mai 2022;

CONSIDERANT l'importance de la problématique de la sobriété et de l'efficacité énergétique dans le contexte de crise énergétique et climatique ;

CONSIDERANT l'importance d'accompagner financièrement les acteurs publics du territoire dans leurs travaux relatifs aux économies d'énergie ;

CONSIDERANT l'intérêt pour le PETR de bénéficier d'une participation sur la rémunération des travaux réalisés en faveur de la sobriété et de l'efficacité énergétique ;

VU la délibération n°2023-195-PETR du 8 mars 2023 portant approbation du partenariat avec AIDEE ;

VU le contrat cadre d'apport d'affaires signé par le PETR Bruche Mossig avec l'association Interprofessionnelle pour le Développement de l'Efficacité Energétique (AIDEE) en date du 27 mars 2023 ;

VU le projet d'avenant « conditions financières » au contrat cadre d'apport d'affaires ci-annexé ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**approuve et accepte**

les termes de l'avenant « conditions financières » au contrat cadre d'apport d'affaires signé par le PETR Bruche Mossig avec l'association Interprofessionnelle pour le Développement de l'Efficacité Energétique (AIDEE),

**autorise**

le Président à signer cet avenant,

**charge**

le Président de toutes les formalités et démarches y afférentes.

Le Secrétaire de séance



Gilbert ROTH

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,



Alain FERRY



Transmis au représentant de l'Etat le : 16/01/2024

Publié le : 22/01/2024

REÇU le

16 JAN. 2024

À LA SOUS-PRÉFECTURE  
de MOLSHEIM